

**PROCÈS-VERBAL DES OPÉRATIONS DE VOTE ET DÉPOUILLEMENT DES DEUX REPRESENTANTS DES
AUTRES PERSONNELS EXERCANT LEUR FONCTION DANS L'ETABLISSEMENT PUBLIC APPELES À
SIEGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC CAMPUS CONDORCET**

SCRUTIN DU 16 DECEMBRE 2021

Le bureau de vote constitué pour l'organisation et le dépouillement du scrutin s'est réuni le 16 décembre 2021 à l'hôtel à projets 8, cours des humanités 93322 Aubervilliers, salle 6.050 de 11h00-17h00

Le bureau est composé comme suit :

Président : Mme. Sylvie BISCARRAT
Assesseurs : Mme. Christelle MARTIN et M. David BÉRINQUE

Le Président a déclaré le scrutin ouvert à 11h00 et a publiquement déclaré le scrutin clos à 17h00

Le bureau de vote a immédiatement procédé au recensement et au dépouillement du scrutin et a constaté :

- que le nombre des **électeurs inscrits** était de : 121
- que le nombre des **votants** était de : 37
- que le nombre d'enveloppes recensées dans l'urne était de : 37

- Le bureau de vote a comptabilisé :
1 - le nombre de **bulletins blancs ou nuls**, soit : 11
- 2 - le **nombre de suffrages valablement exprimés (A)** (= nombre de votants - bulletins blancs ou nuls), soit : 26

Attribution des sièges

Les sièges à pourvoir ont été attribués ainsi qu'il suit :

Le bureau de vote détermine le quotient électoral en divisant le nombre de suffrages valablement exprimés par le nombre de représentants à élire. Les élections ont lieu au scrutin de liste proportionnel au plus fort reste.

- Le quotient électoral (Q) est donc de :

$$\frac{\text{Nombre des suffrages valablement exprimés soit } 26}{\text{Nombre de sièges à pourvoir } 2} = 13$$

**Onze membres
pour un campus**

Centre national
de la recherche
scientifique

École des hautes
études en sciences
sociales

École nationale
des chartes

École Pratique
des Hautes Études

Fondation
maison des sciences
de l'homme

Institut national
d'études
démographiques

Université Paris 1
Panthéon - Sorbonne

Université
Sorbonne Nouvelle

Université Paris 8
Vincennes Saint-Denis

Université
Paris Nanterre

Université
Sorbonne Paris Nord

• Le nombre de suffrages obtenus par chaque liste candidate et le nom des candidats élus s'établissent ainsi (1):

	Nom des listes	Suffrages obtenus (A)	Sièges attribués au quotient électoral (A)/Q= R	Restes (A-RxQ)	Résultats en siège au titre des restes	Noms des candidats élus
1	Rassembler le Campus	26	$26,13=2$	0	0	Stéphanie SANGAY Gérald GÉNIAUT
	TOTAL	26	2			2

(1) Scrutin de liste proportionnel au plus fort reste : pour obtenir un siège, le nombre de suffrages obtenus par une liste, divisé par le quotient électoral doit être supérieur ou égal à 1.

Fait à Aubervilliers, le 16 décembre 2021

Le président du bureau de vote : Mme Sylvie BISCARRAT (signature)



Les deux assesseurs du bureau de vote :

Assesseurs : Mme. Christelle MARTIN et M. David BÉRINQUE (signature)

